

Messieurs les officiers généraux,

Mesdames et messieurs les officiers,

Je suis particulièrement heureux de me trouver parmi vous, à l'occasion de ce deuxième séminaire de « la communauté militaire des opérations ». Il est toujours particulièrement utile et fructueux de réfléchir ensemble, surtout lorsqu'il s'agit de sujets aussi importants que ceux liés aux orientations stratégiques et aux hypothèses d'emploi de nos armées. Je suis convaincu que ce séminaire aura contribué à décloisonner les travaux des uns et des autres, et aura ainsi fait progresser la réflexion de chacun au profit de tous. Je remercie pour cela le vice-amiral de Bonnaventure et son équipe de la division emploi de l'EMA. Les travaux prospectifs conduits dans nos armées couvrent différentes échelles de temps, globalement de 2 à 20 ans ; ils ont tous une même finalité opérationnelle. Ces travaux sont ceux des groupes d'anticipation stratégique – le GAS –, d'orientation de la stratégie militaire – le GOSM –, ainsi et que ceux – auxquels vous participez tous, de façon directe ou indirecte – sur l'environnement opérationnel à l'horizon 2035. Sans oublier les rendez-vous importants de 2017 avec sans aucun doute un nouveau Livre Blanc et quoi qu'il arrive la préparation de la prochaine Loi de Programmation Militaire.

En éclairant les tendances probables et en imaginant leurs inflexions, ces différents travaux nourrissent et orientent les stratégies opérationnelle, capacitaire, et celle des moyens concourants, en particulier la politique des ressources humaines. Leur puissance collective tient à leur bonne articulation et à leur cohérence. Cette cohérence d'ensemble – fondamentale – doit être, pour chacun et chacune d'entre vous, un point d'attention permanent.

Tous ces travaux de prospective sont d'une grande importance pour les armées : les travaux d'hier font les succès d'aujourd'hui ; les travaux d'aujourd'hui feront les succès de demain et nous donnent une guerre et surtout une paix d'avance. Ces travaux me sont également indispensables, car ils me fournissent des instruments me permettant à tout moment de proposer au chef des armées, le Président de la République, des orientations stratégiques, dans le domaine opérationnel, mais aussi capacitaire et organique. La réflexion sur le temps long est une expertise qui est reconnue aux armées, d'autant plus à notre époque marquée par la tyrannie du temps court. Elle constitue un atout fondamental pour le chef militaire dans ses relations politico-militaire ; elle permet de peser dans les décisions. Je le mesure pleinement dans mes responsabilités de conseiller du Gouvernement, de commandant des opérations militaires et au titre de mes responsabilités capacitaires.

Après ce court propos introductif sur l'importance de la démarche prospective et sur la qualité de vos travaux, je voudrais, pour conclure votre séminaire, vous livrer quelques réflexions d'ordre général.

Pour cela, je m'appuierai sur les trois parties de la question qui vous a servi de thème : « comment, avec qui et où combattre demain ». Trois parties donc, volontairement synthétiques et qui n'ont pas vocation à épuiser le sujet.

\*\*\*

Première partie donc : comment combattre ?

Pour commencer et pour planter le décor, deux constats sur l'évolution des formes de la violence :

– Premièrement : les Etats semblent désormais éviter tout affrontement direct, c'est-à-dire toute guerre, au sens le plus rigoureux du terme. Notre époque serait donc celle d'une raréfaction des conflits internationaux. Mais, nous observons dans le même temps une augmentation de l'utilisation et de l'instrumentation de « proxies », pour des affrontements indirects. Il en résulte une grande porosité entre conflits internationaux et conflits non-internationaux. L'une des conséquences de ce phénomène est qu'il est de plus en plus difficile de définir le cadre juridique des interventions armées. Nous sommes confrontés à la fois à la difficulté de caractériser notre ennemi et à circonscrire nos zones d'opérations. Nos repères se brouillent, alors que nous nous référons à un système de droit qui distingue traditionnellement état de paix et état de guerre, droit pénal et droit de la guerre, combattants et non combattants. Cela ne fait que compliquer l'un des grands défis que nous devons surmonter : l'enjeu de la légitimité de l'action militaire, qui se superpose à celui de la légalité.

– Par ailleurs, deuxième constat, le terrorisme s'impose comme une menace centrale et une forme majeure de la violence. Face à cette multiplication des actions terroristes, nous devons nous garder de tomber dans un mimétisme où nous perdriions, là encore, notre légitimité, et, plus encore, notre âme. Ce risque de dévoiement de la force par la violence renvoie à l'importance de la dimension morale et éthique du métier militaire ; qui doit rester un cadre pour l'action militaire.

Les armées sont l'expression régaliennne de la force légitime d'un Etat de droit qui se reconnaît lui-même dans les obligations du droit international. L'action de nos armées en opération, notre façon de combattre, s'inscrit donc dans une stricte conformité au droit ; sans cette conformité, pas de légitimité ni de succès possible. Lorsque le droit se montre inadapté à une situation inédite, l'éthique doit guider nos actions. Droit et éthique se complètent ; ce sont deux éléments constitutifs d'une même boussole qui guide l'action militaire.

Les menaces du non droit progressent. Pour autant, celles de la force et de la faiblesse sont toujours présentes. Nous avons en quelque sorte, une double extension de la conflictualité : vers le bas, avec le terrorisme et les techno-guérillas et vers le haut du spectre avec les menaces de conflits de haute intensité. Je pense aux stratégies du « fait accompli » que l'on observe en Géorgie, en Ukraine, ou en mer de Chine. Pour affronter ces menaces, je vois trois impératifs principaux à respecter :

Le premier impératif consiste à conserver un juste équilibre entre les fonctions stratégiques, telles que décrites dans le Livre Blanc : dissuasion, intervention, connaissance- anticipation, protection, prévention. La déclinaison de cet impératif est dans le caractère complet de notre armée. Ce nécessaire équilibre permet de nous prémunir contre une brusque évolution des menaces. Méfions-nous des effets de mode. La lecture de l'histoire nous enseigne que les guerres n'obéissent pas à des règles rationnelles ; leur caractère imprévisible impose la prudence dans la prédiction. C'est pour cela que notre modèle d'armée « à large spectre » doit être maintenu, notamment notre dissuasion nucléaire à deux composantes, pour nous préserver de toutes formes de menaces.

Deuxième impératif, après cet équilibre entre les fonctions stratégiques, c'est à mes yeux une constante intemporelle : pratiquer l'art de la guerre. Les principes de la guerre édictés par Foch – « l'économie des moyens », « la concentration des efforts » et « la liberté d'action » – restent une matrice pour penser la manière de conduire la guerre. Mais à ces principes, je crois qu'il faut ajouter la surprise. Non celle que l'on subit, mais celle que l'on impose. Dans les affrontements armés, c'est cette surprise, cette incertitude, qu'il faut rechercher, car l'adversaire fuira le plus souvent le combat, sauf

s'il est acculé. Le recours aux modes d'actions terroristes est d'ailleurs une façon pour lui de nous combattre sans nous affronter.

Pour mettre en œuvre cette surprise que l'on impose à l'adversaire, il faut disposer d'une mobilité suffisante, d'une allonge pour projeter notre puissance et le frapper dans la profondeur avant qu'il ne vienne jusqu'à nous. Nos armées doivent également maîtriser la boucle formée par le triptyque : renseignement / capacité de suivi / capacité de frappe ; cela en continu, 24 heures sur 24, pour frapper et détruire les centres de décision et les flux logistiques ennemis, dans le cadre d'un ciblage large spectre. L'apport de la technologie ne doit pas nous faire oublier l'art de la guerre.

Troisième impératif : gérer la notion du temps dans toutes ses dimensions : durée, distance, délais, degrés d'intensité des combats, communication, influence et perception. Nos actions dans ces différentes dimensions doivent en effet nous permettre de retrouver une certaine maîtrise du temps.

Vous le savez, notre ère de l'information instantanée et continue nous met tous sous pression : c'est une accélération du temps qui s'impose à notre société de façon quasi-irrationnelle. Or, ce phénomène sert la violence qui sait choisir son moment pour frapper, alors que la force a besoin de temps pour produire ses effets. Il y a donc un effet ciseau avec lequel nous devons de plus en plus composer : il s'agit d'intégrer la demande d'effets immédiats et visibles, sans pour autant subir la tyrannie de l'urgence. C'est pourquoi nous devons agir dans toutes les dimensions que j'ai citées, pour préserver notre liberté d'action et une meilleure maîtrise du tempo de nos opérations militaires. Nous devons reprendre l'initiative sur nos ennemis qui, par des actions offensives dans le champ des perceptions et de l'influence, savent jouer de l'émotion et de la versatilité de nos opinions publiques pour nous mettre en « déséquilibre avant ».

Pour respecter ces trois impératifs – équilibre des fonctions stratégique, art de la guerre, gestion du temps –, nos armées doivent disposer de capacités militaires agiles, modulables et robustes ; aptes à s'adapter aux nouvelles formes de la violence. Et tout cela n'est possible qu'en maintenant un très haut niveau de préparation opérationnelle, indispensable à la mise en œuvre des capacités militaires et à l'adaptation à la plus grande diversité d'hypothèses d'engagement. Ce point est directement lié à l'importance de la qualité humaine de nos armées, ce qui me conduit naturellement à ma deuxième partie.

\*\*\*

Avec qui combattre ?

D'abord avec nous-même ! C'est-à-dire avec du personnel militaire compétent et efficace. Quelles que soient les évolutions technologiques à venir, la guerre restera une confrontation des volontés. Le rapport de force ne s'évalue pas seulement à l'aune du « nombre de divisions » ou à celle de la technologie des équipements possédés ; il s'évalue aussi en fonction de la qualité du personnel et surtout de ses forces morales qui sont au cœur de la capacité de vaincre d'une armée. Cette dimension devient même centrale dès lors que les modes d'action de nos adversaires cherchent à contourner notre puissance liée à la technologie – emploi d'engins explosifs improvisés, attaques suicides – et que leur motivation combine jusqu'au-boutisme et compétition pour le martyre.

On combat autant avec son intelligence qu'avec ses tripes. Les forces morales sont le ressort de la résilience de nos armées ; les cultiver est une obligation opérationnelle !

Combattre avec nous-même c'est aussi combattre en nous nos propres faiblesses ; c'est porter sur nos organisations, nos schémas intellectuels et nos mode d'action, un esprit critique dans le bon sens du terme. C'est la culture du RETEX et de l'évaluation en continu qu'il faut continuer à entretenir. Nous ne devons jamais nous mentir à nous-même sur nos capacités réelles. Souvenons-nous des leçons tirés par Marc Bloch dans l'étrange défaite ! Cette responsabilité d'analyse et de remise en question permanente doit guider nos travaux d'état-major. Je sais que c'est une attention permanente de la communauté des opérations, sachons l'entretenir. Faisons preuve d'imagination, de novation, d'initiative, de caractère, surtout dans la situation dans laquelle nous nous trouvons à l'extérieur et à l'intérieur du territoire national.

Mais nous ne pouvons pas combattre seuls, nous devons également le faire en partenariat avec d'autres armées alliées :

C'est non seulement une question de légitimité pour nos opérations extérieures, mais aussi la nécessité d'un plus grand partage du fardeau sécuritaire, alors que nos moyens sont comptés, que nos forces sont sous tension, et que les foyers de crise se multiplient.

Il faut donc continuer à développer notre capacité à agir en coalition, que ce soit dans le cadre du CJEF avec les Britanniques, de l'OTAN avec le VJTF, ou d'une coalition ad-hoc. Pour cela, nous devons continuer d'augmenter notre interopérabilité et poursuivre les

coopérations avec les armées avec lesquelles nous pouvons effectivement être engagés. Ces armées sont en réalité peu nombreuses. Ce sont celles des pays qui conjuguent la volonté, les moyens et l'acceptation du risques de pertes ; ces trois critères déterminent la capacité d'un pays à être nation cadre pour un engagement militaire.

Pour prendre en compte la difficulté de circonscrire une crise au territoire qui l'a vu naître, nous devons également poursuivre nos actions de prévention en renforçant les pays riverains et en périphérie des foyers de crises ; leurs armées sont déjà nos partenaires dans les inévitables actions transfrontalières qui doivent être menées. Notre coordination avec le G5 Sahel en BSS, s'inscrit dans cette logique. Ce que j'ai vu la semaine dernière au Cameroun est également un bel exemple concret d'une armée qui se transforme avec des troupes de défilé en une armée d'emploi et de combat contre Boko-Haram. Notre dispositif au Sénégal et au Gabon répond exactement à cette logique de renforcement des capacités opérationnelles des différentes armées africaines locales.

Pour les combats de demain, il faut enfin intégrer une coordination accrue entre les acteurs de la sécurité intérieure et ceux de la sécurité extérieure. C'est une conséquence du caractère transfrontalier des menaces qui sonne la fin de la sécurité des sociétés à l'intérieur des frontières étatiques. Avec notre engagement sur le TN, le nombre d'acteurs avec lesquels il faudra travailler de façon coordonnée, et parfois imbriquée, augmente.

D'un point de vue général, nous devons mieux coordonner la défense de l'avant et la sécurité arrière dans une logique interministérielle de continuum entre les théâtres d'opérations extérieures et le théâtre national. La prise en compte de ce lien de plus en plus fort entre sécurité extérieure et intérieure nécessitera des évolutions dans de nombreux domaines, y

compris celui de la doctrine. Les travaux, en cours de finalisation par le SGDSN, relatifs à l'engagement des armées sur le territoire national, devraient apporter de premiers éléments de réponses à ces problématiques, sachant qu'il ne faut pas entretenir un quelconque malentendu : c'est bien le ministre de l'intérieur qui est pleinement responsable de la sécurité sur le territoire national.

Cette approche davantage interministérielle est par ailleurs nécessaire pour agir sur l'ensemble des racines des crises. Vous le savez, l'action militaire n'est qu'une partie de la réponse aux crises ; elle est opérante, mais pas suffisante. C'est ce que j'exprime par la formule : « gagner la guerre ne suffit pas à gagner la paix ». La force militaire n'agit pas

sur les racines des crises qui s'ancrent, le plus souvent, dans des problèmes d'identité, de culture, d'éducation... Intégrer une approche globale ab initio dans la réflexion de résolution d'une crise est une nécessité que nous défendons depuis de nombreuses années. Ceci nous évitera la victoire militaire suivie d'une défaite politique. La Libye et l'Irak sont deux exemples récents à méditer sur ce plan.

Dernier élément s'agissant des nouveaux acteurs des crises : je suis convaincu que nous devons composer avec une implication accrue du monde économique dans les affaires de sécurité. En effet, par le phénomène de la mondialisation, les entreprises privées sont aujourd'hui tout aussi concernées que les Etats par les problèmes du monde et par le sens donné, par leurs Etats, à la politique internationale.

\*\*\*

J'aborde maintenant ma troisième et dernière partie : où combattre ?

L'évolution récente de la situation sécuritaire – et sa dégradation – montre que les menaces émergentes ne se substituent pas aux anciennes : chaque nouvelle menace s'ajoute aux précédentes. Chaque nouveau théâtre s'ajoute aux précédents et maintenant le territoire national fait partie intégrante de ce paysage.

Ainsi, sans préjuger des décisions politiques, nous devons sans aucun doute continuer à nous engager dans les zones de nos actuels théâtres d'opération, en Méditerranée, en Afrique, au Proche et Moyen Orient. Pour toute crise et pour agir sur les foyers de la violence, trois actions sont nécessaires :

– Premièrement, conserver un maillage permanent des zones de crises permettant d'agir dès les signaux avant-coureurs d'une crise, avant qu'elle ne devienne incontrôlable. Notre dispositif de forces pré-positionnées offre cette liberté d'action politique.

– Deuxième action nécessaire : intervenir sur les foyers de crises avant que l'incendie ne devienne incontrôlable. Cela n'est possible que si nous conservons à la fois : une capacité d'appréciation de situation, au niveau stratégique et tactique ; une capacité de projection ; et aussi une capacité de planification et de commandement d'une opération nationale, en y intégrant, et très vite, des soutiens fournis par d'autres nations.

– Sur ces théâtres d'opérations, une troisième action est nécessaire : cloisonner les foyers de crise par des actions en périphérie et sur les flux. C'est l'un des enjeux actuel de notre combat contre le djihadisme islamiste: empêcher une connexion opérationnelle, voire géographique, des différents groupes : au Moyen Orient, au Sahel et dans la corne de l'Afrique.

Mais à ces zones géographiques traditionnelles, nous devons désormais ajouter deux nouveaux théâtres d'engagement :

C'est d'abord le territoire national. Faisant suite aux attentats de l'année dernière, notre engagement massif sur le TN est un changement majeur pour nos armées qui peut être assimilé à une rupture stratégique.

Cet engagement contre des terroristes, à l'intérieur de nos frontières, est d'une nature nouvelle par rapport à ce que nous faisons avec Vigipirate : les armées n'agissent plus dans une logique d'appoint ponctuel, mais de celle d'une contribution importante à la protection du TN face à une menace terroriste, durable, militarisée et manœuvrière.

Nous découvrons progressivement les différentes dimensions de cette nouvelle mission et nous devons encore trouver un emploi de nos armées réellement complémentaire de celui des forces de sécurité intérieure, c'est-à-dire qui valorise pleinement les capacités intrinsèques des unités militaires déployées. C'est tout l'enjeu de la réflexion doctrinale menée sous la direction du SGDSN, que j'ai déjà évoquée, et dont les conclusions seront prochainement officiellement rendues. Outre celles conduites dans le cadre de Sentinelle, nos actions sur le TN comprennent évidemment celles que nous menons sur les approches aériennes et maritimes de notre pays. Il s'agit d'assurer la protection et la sauvegarde de nos approches, en métropole et outre-mer, face au terrorisme et aux autres problématiques, comme celles des flux migratoires, avec le risque d'infiltration de combattants terroristes, lié à la problématique des « foreign fighters » et de leur retour.

Le deuxième nouveau champ d'action est celui de l'influence et des perceptions. De façon plus large, c'est l'ensemble des domaines – dont le cyber espace – qui permet de porter la guerre pour, par et contre l'information. Ce champ de bataille, qui n'est pas lié à une géographie physique, offre de nouvelles possibilités pour la connaissance et l'anticipation, ainsi qu'un champ d'action pour modifier la perception et la volonté de l'adversaire. Il permet par ailleurs de s'attaquer à la disponibilité et à l'intégrité de tous les systèmes et réseaux de fonctionnement des Etats et de leurs armées. Je note sur ce point que la « surface d'attaque », c'est-à-dire les possibilités offertes à l'attaquant, ne font qu'augmenter avec la place croissante prise par l'outil informatique dans tous les systèmes, civils et militaires.

N'oublions pas qu'une partie importante des combattants étrangers se recrute sur les réseaux sociaux. Ce fait, ainsi que l'influence des médias sur les opinions publiques, doit nous inciter à mener cette bataille des perceptions. Nous sommes présents sur ces deux fronts de la défense de l'information et de la cyberguerre.

\*\*\*

Voilà pour les quelques éléments que je souhaitais développer devant vous pour la question : « comment, avec qui et où combattre demain ? ». Pour conclure, je dirai que les défis qui sont devant nous, ceux d'un contexte sécuritaire qui se dégrade, marqué par une complexité croissante, nous invitent à changer d'époque ; ils renforcent aussi l'importance de vos travaux et de façon plus large, celle de nos responsabilités d'officiers. Dans les situations de chaos et de doute, quels que soient les nouveaux paradigmes de la violence, c'est toujours vers ses armées que la nation se tournera.

Nos armées – auxquelles j'associe bien évidemment les directions et services, sans l'action desquelles aucune action ne serait possible – devront continuer d'être au rendez-vous et nos

systèmes de forces devront être capables de produire de l'efficacité en matière de sécurité, et surtout d'être capable de défendre et de protéger la France et les Français. Notre engagement sur le territoire national, qui a été décidé dans l'urgence et qui s'inscrit désormais dans la durée, relève de cette logique.

Vous pouvez compter sur l'équipe que nous formons, moi et le major général des armées, avec les chefs d'état-major des armées, pour veiller à la cohérence entre les menaces, les missions et les moyens. C'est tout le sens des décisions prises sur le plan budgétaire par le Président de la République. Oui, nous pouvons compter sur de belles armées. Nos succès opérationnels actuels en sont une preuve tangible. Je compte sur vous – la communauté militaire des opérations – pour continuer à développer, entretenir et modeler nos capacités d'action et nos capacités à l'intégration, à la réversibilité, à l'anticipation, à l'agilité, et in fine à l'action, pour le succès des armes de la France.

Je vous remercie.